

Agent de sensibilisation aux collectifs h/f

L'agent de sensibilisation aux collectifs est un lien essentiel entre les usagers et le service de collecte des déchets. Il ou elle a pour mission d'informer, de conseiller et d'inciter les habitants de la collectivité à réduire et à trier correctement leurs déchets dans le cadre d'une politique environnementale exemplaire de l'agglomération : Cap « zéro déchet » 2030.

Sous l'autorité du responsable de pôle, vous serez notamment chargé.e d'accompagner en proximité les usagers, en mode projet, et d'engager les actions correctives pour améliorer les performances de la collectivité. Vous prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

- Informer, sensibiliser, accompagner les usagers, professionnels, partenaires, aux consignes de tri, à la réduction des déchets et dans les changements majeurs.
 - Participer à l'élaboration des supports de communication/sensibilisation.
 - Réaliser des enquêtes de satisfaction.
 - Proposer des actions et des méthodes de communication nouvelles
- Formations et expériences requises
- Connaissance du territoire
 - Connaître parfaitement les consignes de tri
 - Permis B **obligatoire**

Infos pratiques

Contrat de deux mois à compter de la mi-septembre

Horaire de travail :

- Lundi : 14h45 – 19h
- Mardi : 10h – 13h / 14h45 – 19h
- Mercredi : 10h – 13h / 14h45 – 19h
- Jeudi : 10h – 13h / 14h45 – 19h
- Vendredi : 10h – 13h / 14h45 – 19h
- Samedi : 10h – 13h

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature avec un CV et une lettre de motivation **avant le 14 septembre 2025** à : Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, place du 13^{ème} Régiment de Génie, BP 51331, Epernay Cedex

[Postuler en ligne](#)